

En Italie. Scolarisation des Roms et des Sintis

Tommaso Vitale, Bruno Cousin

▶ **To cite this version:**

Tommaso Vitale, Bruno Cousin. En Italie. Scolarisation des Roms et des Sintis. Cahiers Pedagogiques, 2011, 21, pp.164-166. hal-01024247

HAL Id: hal-01024247
https://sciencespo.hal.science/hal-01024247

Submitted on 15 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En Italie

Scolarisation des Roms et des Sintis

Tommaso Vitale
Bruno Cousin

L'Italie n'a pas de véritable politique nationale concernant les Roms et les Sintis. Pour la scolarisation des enfants comme dans les autres domaines, les choses se passent de façons très diverses au niveau local. Les auteurs présentent ici les enseignements que l'on peut retirer des tentatives politiques concrètes d'intégration sociale et scolaire de ces populations en butte à des préjugés séculaires. Et à bien des égards, cette analyse de l'expérience italienne peut être utilement méditée pour éclairer la situation française…

Exemplaire réservé aux auteurs. Diffusion et vente interdites.

À l'échelle nationale, l'Italie n'a pas développé, avec un minimum de cohérence et d'articulation, une politique pour la communauté *romanìe*. Il y a une dizaine d'années, la Commission pour les politiques d'intégration des immigrants (Collectif, 2001) avait soutenu que *« la seule vraie politique de dimension nationale a eu lieu dans le domaine scolaire »,* en faisant référence au fait que, dans les années soixante, le ministère de l'Instruction publique avait passé une convention avec l'Opera Nomadi[1] et l'université de Padoue pour créer les classes spéciales *« Lacio Drom »*[2] (1965-1982) pour les enfants *« zingari »* (bohémiens). Ces classes furent néanmoins définitivement fermées au début des années quatre-vingt en même temps que toutes les autres classes spéciales (Vitale, 2010a, p. 36). Par la suite, une circulaire de 1986 a rappelé la responsabilité publique de l'école de favoriser *« de toutes les manières possibles »* la scolarisation obligatoire des enfants roms et sintis. La Commission de 2001 a toutefois reconnu l'échec de cette politique scolaire, attribuant son manque de succès à son uniformité ; les problèmes touchant aux divers aspects de la vie des communautés *romanìes* ne pouvant, de fait, être traités que par une recherche de coordination et d'intégration entre les différentes politiques sectorielles.

La question scolaire n'est pas isolable

Au niveau local, il existe des marges d'action et de liberté qui permettent d'infléchir les politiques de scolarisation dans plusieurs directions. Les choix généraux en termes de politique publique opérés à ce niveau délimitent et orientent fortement les possibilités d'action en matière d'instruction primaire et secondaire (Oberti, 2009). Ils peuvent favoriser ou au contraire faire obstacle à la *« reconnaissance »* de ces communautés à l'intérieur d'un ordre social *« nécessairement complexe et contradictoire »* (Lascoumes et Le Galès, 2007).

S'il est indéniable que l'insertion scolaire et l'investissement dans l'éducation des enfants sont cruciaux pour améliorer les conditions de vie des Roms et des Sintis, dans la perspective de la construction d'une stratégie cohérente de politique publique, la question de la scolarisation est indissociable de la priorité d'investir en même temps dans les conditions de logement et de travail des adultes. Prendre en compte ces deux dimensions essentielles et complémentaires permet la mise en place des conditions idoines pour intervenir aussi sur la scolarisation des plus jeunes. Nous pouvons ainsi retirer quelques enseignements importants des expériences italiennes.

Intégrer les politiques entre elles avant de vouloir intégrer les personnes

Dans un cadre institutionnel fragmenté, dans lequel il n'y a ni politiques nationales, ni coordination régionale des interventions en direction des groupes roms, sintis et manouches, il est très important que les administrations soient capables « d'intégrer les politiques » avant même d'intégrer les personnes. En d'autres termes, la coordination entre les différents secteurs et acteurs de l'administration publique devient une ressource stratégique. Les politiques limitées au domaine scolaire, détachées de toute coordination avec les politiques du logement et du travail, tendent à être inefficaces, voire à provoquer davantage de frustration et de mal-être parmi les jeunes.

La fragmentation des interventions a aussi des conséquences graves en termes de manque de reconnaissance, y compris à l'égard des couches les plus riches des groupes roms. Dans la plupart des villes, l'absence de politiques de promotion et de reconnaissance de leurs spécificités linguistiques et culturelles est ressentie comme fortement discriminatoire par l'ensemble des citoyens roms. Ainsi, il arrive souvent dans les villes italiennes que des professions libérales, de petits entrepreneurs, des commerçants, des employés ou des ouvriers roms aient honte d'afficher leur identité ethnique : ils la cachent, contribuant paradoxalement à renforcer l'image publique des Roms comme groupe exclusivement composé de pauvres à l'existence difficile. Très peu d'agglomérations ont construit des centres culturels roms, des musées ethnologiques présentant leur culture ou des festivals autour des arts pratiqués par les Roms, alors que de tels lieux et manifestations existent dans de nombreuses villes européennes. Au contraire, les sondages et enquêtes statistiques réalisés en Italie mettent en évidence une forte méconnaissance du monde rom, ainsi qu'un imaginaire les concernant négatif et très stéréotypé (Vitale, Claps et Arrigoni, 2009). Or, cette absence de reconnaissance culturelle a aussi des conséquences graves sur les parcours scolaires, car les enseignants eux-mêmes ont tendance à en déduire que scolarité réussie et les trajectoires sociales ascendantes sont inaccessibles aux jeunes de ces communautés. En assimilant l'ensemble de celles-ci aux couches sociales les plus basses, on suscite des prophéties auto-réalisatrices et, surtout, on ne valorise pas les Roms les plus instruits et les mieux insérés qui pourraient aider à dialoguer avec les familles qui ont le plus de difficultés à miser sur l'éducation des enfants. Classer l'ensemble des Roms comme une *underclass* réifie ces bénéficiaires du système scolaire comme une ethnie « destinée » à l'exclusion. Sous couvert d'évaluation sociale, on réactive ainsi un préjugé moral.

1 Association pour la défense des droits des « Zingari » et autres « nomades », créée en 1963 dans le Haut-Adige et présente dans toute l'Italie jusqu'au début des années 2000.

2 Expression qui signifie « Bon voyage » en langue *romanìe*.

Reproduction autorisée. - Mention obligatoire de l'auteur et du CRAP-Cahiers pédagogiques
Utilisation commerciale interdite.
Creative Commons

Les recherches italiennes comparées sur l'insertion des minorités sinties et romanìes à l'école, réalisées en 2000-2003, montrent que là où les enfants provenant de groupes tsiganes ne sont pas l'objet de mesures éducatives spécifiques, leur scolarité se déroule mieux (Piasere, 2007). Par ailleurs, Alfredo Alietti (2009), après des années d'enquête ethnographique parmi les Sintis de Voghera, a proposé un cadre analytique extrêmement fin et stimulant pour étudier les processus de scolarisation et les modalités d'interventions éducatives extrascolaires dans une perspective de double tension : tension entre les communautés tsiganes et le reste de la société nationale, mais aussi entre les générations d'une même communauté. Il en déduit qu'il faut éviter d'opposer les jeunes Sintis à leurs familles, mais penser au contraire un parcours de soutien et d'émancipation non seulement pour les enfants, mais aussi, de façon différente, pour les adultes : si l'on veut promouvoir efficacement l'intégration des enfants dans le système scolaire, il est nécessaire d'en montrer les avantages également à leurs parents.

Faire émerger un consensus dans l'ensemble de la population locale

Le droit des mineurs à l'instruction jouit d'une très forte légitimité dans l'opinion publique italienne, et c'est à partir de ce droit qu'ont pris forme des conflits importants au niveau local, qui voient souvent différentes institutions s'opposer entre elles. Par exemple à Milan, depuis 2009, se déroule un conflit significatif entre la municipalité et les établissements scolaires, dans le cadre duquel plusieurs écoles primaires ont eu recours au tribunal administratif contre le maire et son premier adjoint, afin de stopper des évacuations de camps tsiganes ayant pour conséquence d'interrompre les parcours scolaires des enfants et de porter ainsi atteinte à leur droit à l'école. L'archevêché de Milan a également adopté sur cette question des positions claires et officielles de critique et dénonciation des autorités municipales (Vitale, 2010b).

Évidemment, toutes les interventions de politique sociale intégrée exigent une mise en œuvre locale qui soulève des problèmes d'hostilité de la part de la population. Mais ceci ne conduit pas nécessairement à des blocages : plusieurs villes italiennes ont été capables de bâtir leur propre consensus concernant les politiques sociales en direction des Roms et des Sintis. Examinons donc quelques caractéristiques saillantes de ces consensus, qui laissent entrevoir un large éventail de possibilités pour les réaliser (Vitale, 2009). On observe tout d'abord que la construction du consensus est un processus qui doit commencer avant toute intervention effective, se prolonger durant le déroulement de celle-ci, et continuer même quand l'intervention est terminée. La temporalité d'élaboration du consensus est donc plus longue que celle des interventions qui en découlent. Cette élaboration procède par cercles concentriques, en constituant progressivement des alliances de plus en plus larges : d'abord avec qui peut être immédiatement rallié, parce que déjà en accord avec les propositions que l'on souhaite mettre en place, puis en entamant graduellement des discussions et des négociations avec des groupes d'intérêt de plus en plus éloignés par leur sensibilité et/ou leur intéressement à la cause défendue. Dans cette perspective, la gestion stratégique de la communication doit mettre l'accent sur les succès obtenus (même les moindres), sur tout ce qui est réalisé en cohérence avec les objectifs fixés, sans exclure le recours à des formes de communication centrées sur les trajectoires individuelles des personnes *romanìes* et sinties impliquées dans les interventions. L'exigence de succès dès le court terme est ainsi formellement satisfaite par le compte rendu des progrès réalisés, imposant l'idée qu'un changement vertueux est enclenché.

Il faut aussi anticiper que les dissensions et les oppositions pourront être dures et susceptibles de mobiliser de nombreux habitants. On prévoit donc des lieux et des dispositifs d'écoute où recueillir leurs plaintes, lesquelles sont d'ailleurs souvent sans rapport avec les actions en faveur des groupes tsiganes, en tentant ainsi d'opérer des distinctions et de donner des réponses séparées aux exigences ordinaires des habitants. Il s'agit en effet de multiplier les instruments d'action publique auxquels on recourt et d'obtenir de nouveaux financements spécifiquement consacrés aux Roms et Sintis, en insistant fortement, en termes de communication, sur le fait que les fonds en question s'ajoutent au reste et ne soustraient aucune ressource à la majorité de la population. Il faut donc avant tout travailler la médiation pour favoriser l'accès des minorités tsiganes aux services publics (à vocation universaliste) déjà existants : on ne demande pas la création de services spéciaux réservés, et on négocie des modalités de participation financière abordables pour les nouveaux bénéficiaires. Enfin, on recadre la communication publique présentant les progrès obtenus, afin qu'elle insiste sur la reconnaissance réciproque issue de la co-responsabilité et de l'action commune, mais aussi sur les économies réalisées par rapport aux coûts antérieurs d'une politique uniquement répressive de maintien de l'ordre.

La programmation concertée et l'implication directe des bénéficiaires

Ce n'est pas du romantisme ou de l'irénisme social que de rappeler comment, dans plusieurs villes italiennes, il y a par exemple de nombreux enfants roms que leur engagement dans des structures associatives amène à être présents bénévolement dans les hospices, où ils tiennent compagnie aux personnes âgées (non-roms). En effet, les groupes informels qui se constituent pour aider les communautés tsiganes sont très importants, non seulement pour favoriser l'accès des Roms aux dispositifs scolaires, mais aussi pour « inventer » des expériences de formation professionnelle qui impliquent non seulement les plus jeunes, mais l'ensemble du groupe familial. Les expériences « informelles » de formation professionnelle, qui permettent d'identifier des niches du marché de l'emploi et favorisent la formation et l'insertion au travers d'activités familiales sont ainsi des voies d'intégration des Roms et des Sintis particulièrement efficaces, pour trois raisons distinctes :

1. En s'adressant au groupe familial dans sa totalité et pas seulement aux jeunes pris individuellement, elles s'appuient sur les liens familiaux au lieu de les mettre en opposition ;
2. Elles sont en mesure d'impliquer des petites et moyennes entreprises enracinées localement, produisant une formation hautement spécifique et professionnalisante (mais limitée par l'absence de certification des compétences développées) ;
3. Elles sont construites pragmatiquement dans l'échange de points de vue et la discussion directe avec les Roms eux-mêmes, et non à priori à partir de représentations

Exemplaire réservé aux auteurs. Diffusion et vente interdites.

Creative Commons
Reproduction autorisée. – Mention obligatoire de l'auteur et du CRAP-Cahiers pédagogiques
Utilisation commerciale interdite.

stéréotypées de la culture *romanìe* et de son indigence présumée.

Ce dernier point est absolument central. Les évaluations systématiques effectuées par l'OSCE-ODIHR (2008) dans plusieurs villes européennes signalent l'importance cruciale de la participation des Roms et des Sintis à la formulation des projets qui les concernent. Il s'agit évidemment de leur implication comme individus, mais aussi en tant que groupes, et elle n'est pas seulement un plus ou un complément idéal, mais un « pré-requis approprié et nécessaire », une condition *sine qua non*. Le but n'étant pas uniquement de lutter contre l'exclusion sociale dont sont victimes les communautés tsiganes, mais aussi et surtout d'inverser le processus de stigmatisation, et de promouvoir activement leur coexistence avec le groupe majoritaire de la société nationale. Or, il est fondamental pour cela de développer une reconnaissance réciproque, en rendant notamment plus visible la culture des Roms et en considérant que leur présence est une chance et une richesse et non une source de désagréments. Les politiques qui créent des dispositifs de dialogue et de débat entre les habitants de la ville – y compris ses habitants roms et sintis – vont dans ce sens, tout comme les projets de promotion qui favorisent l'expression artistique et culturelle tsigane, et leur visibilité sur les territoires concernés. C'est, par exemple, le cas à Mantoue, grâce au soutien du bien nommé Institut de « culture » sintie.

Tout ceci requiert d'instituer des lieux où les Roms et les Sintis puissent prendre la parole et accéder à des modes de représentation. L'existence d'un espace de la critique à l'égard des mesures qui les concernent est la garantie du succès des politiques entreprises et de la cohérence entre les objectifs poursuivis et les actions menées au quotidien. En outre, leur implication dans la définition des projets favorise des formes durables de responsabilité, y compris par la participation aux dépenses. Les projets italiens les plus réussis le confirment et toutes les évaluations mettent en évidence l'importance d'une participation des Roms et des Sintis aux choix les concernant ; afin d'en faire des partenaires et non plus de simples objets des politiques publiques.

Tommaso Vitale
« Programme Villes et Territoires », Sciences Po Paris (CEE)

Bruno Cousin
Université de Lille 1 (CLERSÉ)

Bibliographie

P. Lascoumes et P. Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.

T. Vitale, E. Claps et P. Arrigoni, « Regards croisés. Antitsiganisme et possibilité du vivre ensemble, Roms et Gadjés, en Italie », *Études tsiganes*, n° 35, pp. 80-103, 2009.

Une bibliographie complète d'ouvrages en italien est disponible sur demande auprès de Régis Guyon regis.guyon@cahiers-pedagogiques.com.

Exemplaire réservé aux auteurs. Diffusion et vente interdites.

Reproduction autorisée. - Mention obligatoire de l'auteur et du CRAP-Cahiers pédagogiques Utilisation commerciale interdite.
Creative Commons